

Suite nos propositions

Réorienter le projet dans le sens d'un moindre encombrement du quartier. Réserver une surface suffisante pour la gare routière. Maintenir le marché Bio en RdC de constructions.

* **Albert 1^{er} :** Conserver le parking de la gare nécessaire au stationnement des visiteurs de la piscine et autres équipements publics tout en conservant la sortie rue Albert 1^{er}. Construire sur les bords de ce parking des petits collectifs s'intégrant dans le quartier.

* **Place de Gaulle :** Laisser cette place en espace de respiration aménagé avec une forte proportion d'espaces verts. Construire sur la bande Nord des locaux d'activité, commerces et loge-

ments dans un style harmonisé avec les constructions rue du Four. L'étude d'un parking souterrain sera reprise afin d'en confirmer la faisabilité, l'acceptabilité par les riverains et sa rentabilité.

* **Petit Chambord :** L'étude sera reprise afin d'utiliser au mieux le bâti existant en vue de le transformer principalement en logements étudiants.

Mettre à l'étude, avec les acteurs que cela peut concerner (OPDH, villes de Bagneux, Fontenay, commerçants, artisans...) une possible animation par des activités à développer sur le quartier des Blagis.

* **Projets initiaux (bétonnage) du maire enterrés MAIS très provisoirement !**

ENVIRONNEMENT

Garantir la pérennité de la Coulée verte et jardin de la Ménagerie.

Mettre en cohérence les chemins piétonniers et pistes cyclables

Énergies : Se concentrer sur les vrais sujets comme la réduction des consommations par des incitations /subventions à ceux qui démontrent leurs réductions de consommations, **notamment par l'isolation thermique des bâtiments.** Favoriser les capteurs solaires de productions

d'eau chaude.

Déchets ménagers : Se concentrer sur la réduction des dépôts.

Eau potable : Sensibilisation aux gestes quotidiens pour réduire les consommations.

Eaux pluviales : Inciter à la limitation des déversements dans les égouts par absorption à la parcelle ; conserver le maximum de surfaces végétales d'absorption pour ce faire.

Notre parti, c'est VOUS
Votez utile dès le premier tour
La Voix des Scéens

Le changement
c'est Jean-Jacques CAMPAN



Téléphone : 06 31 60 85 64 • contact@lavoixdessceens.com • www.lavoixdessceens.com

La Voix des Scéens

Elections municipales
Mars 2014

Jean-Jacques CAMPAN
Tête de liste "La Voix des Scéens"

Conseiller général des Hauts-de-Seine
indépendant des partis politiques

Conseiller municipal

URBANISME et
ENVIRONNEMENT



LES PROBLÈMES QUI SE POSENT

LES MÉFAITS DU PLU D'OCTOBRE 2010 (DERNIÈRE MODIFICATION 6/12/2012)...

- Des objectifs que nous partageons globalement (en particulier maintien de la ville à 20.000 habitants) **mais un règlement en contradiction avec les objectifs car il permet d'augmenter à terme la population de 19 986 au 1/1/2010 à 28 000 / 30 000 hab.** (déjà 20 315 habitants au recensement 2011, hors les 4 périmètres de projet).
- **Aucune étude sérieuse de l'impact** d'un afflux de population de 8 à 10 000 hab. sur les transports, et notamment le RER B au service dégradé prévisible jusqu'à 2030-2040.
- **Un mitage organisé** des zones pavillonnaires par l'habitat collectif.

• **Des dérogations exorbitantes pour les CINASPIC*** (pas de règles pour les retraits aux limites, les emprises, etc.). Des définitions imprécises de ces CINASPIC, sources d'abus.

• **Pas de préservation d'un urbanisme aéré** non densifié qui fait le charme et l'identité de Sceaux.

• Des hauteurs autorisées dans les zones UC (immeubles collectif) allant **jusqu'à 31m** au Petit Chambord.

• **Des opérations d'aménagement qui sont des boulets financiers** et/ou des erreurs architecturales banalisant Sceaux (extension de Mairie, maison de retraite Renaudin, bunker de la coulée verte, site sportif Léo Delibes des Blagis).

* *Constructions et Installations Nécessaires Aux Services Publics ou d'Intérêt Collectif.*



Coulée verte bas Marie Curie devenu "le bunker"

• **4 périmètres de secteurs d'aménagement** (Place du Général De Gaulle ; Albert 1^{er} ; Petit Chambord ; Quatre Chemins) qui ont été délimités pour **sérieusement densifier** : par ex : aux 4 chemins-Robinson (500 logements soit 1000 à 1200 personnes, 600 voitures au moins, etc).

Le maire sortant a enterré 3 de ses 4 projets (voir au dos nos propositions) depuis sa défaite aux cantonales de mars 2011, mais s'il remporte cette élection de mars 2014, il les ressortira. (cf. les sondages de sol opérés en octobre 2013 sur le parking Albert 1^{er}).

... DONT LES EFFETS SE FONT DÉJÀ SENTIR

dans les zones pavillonnaires notamment du fait de la suppression d'une limitation de hauteur à l'égout du toit, on voit de plus en plus de constructions cubiques sans âme qui favorisent les fronts de rue continus ou semi continus, détruisant l'identité de ces quartiers.



Le square public face à l'hôtel des impôts devenu "Carré béton"

NOS OBJECTIFS

Sceaux doit rester un poumon vert pour tous, Scéens et non Scéens.

• **Préserver notre cadre de vie** en maintenant les équilibres actuels entre les habitats pavillonnaires (zone UE) et les habitats collectifs (zone UC) ; supprimer les enclaves UC dans les zones UE.

• **Faciliter l'activité économique pour favoriser l'emploi local.**

• **Maintenir les proportions** entre espaces construits et espaces verts.

• **Rechercher un développement équilibré de l'offre de logements** permettant d'offrir un véritable parcours résidentiel aux habitants, **tenant compte des capacités des infrastructures et des capacités de transports en optimisant l'utilisation du bâti existant et évitant la densification, tout en acceptant**

une évolution modérée qui permette de garder l'identité des quartiers.

• **Respecter une harmonie** architecturale et un urbanisme **non anxiogène** en insérant les constructions nouvelles dans la composition urbaine en place.

NOS PROPOSITIONS

• Modifier le PLU

pour diminuer les hauteurs maximales autorisées ; lever les contradictions et clarifier les dispositions insidieuses (division des parcelles ; bandes de constructibilité ; retraits aux limites ; mitage ; dérogations attribuées aux CINASPIC ; constructions jointives).

• Redimensionner le projet du site sportif Léo Delibes

pour qu'il réponde aux besoins de tous ses utilisateurs (clubs, familles, scolaires), aux capacités financières de la ville et qu'il respecte le cadre de vie des riverains.

• Accentuer les incitations au respect des normes environnementales et thermiques

dans les programmes de constructions neuves et les opérations de rénovation.

• S'attaquer véritablement aux problèmes de stationnement

(réexamen des dispositions du PLU, stationnement-minute à proximité des commerces et services publics ; nouvelle gestion des espaces de stationnement.

• Inciter à la mixité sociale et générationnelle

-par la construction de logements notamment pour les étudiants.

-par l'optimisation du bâti existant (soutien au logement intergénérationnel par aménagement des pavillons) permettant de respecter le quota de logements aidés de 25% de la loi SRU en minimisant la densification.

• Travailler activement au sein de la communauté d'agglomération

et des villes desservies par le RER B sud pour faire prendre en compte **la non-adéquation structurelle entre densification et capacité de transport**, ceci auprès de la région (SDRIF) et du STIF (RERB). La dégradation du service du RERB sud nuit à la qualité de vie des usagers et au développement économique.

• Consulter les Scéens sur les différentes options

relatives aux projets d'aménagement des secteurs de projets et prendre en compte leurs avis pour le bien de la majorité.

• Pour les secteurs de projet

Les 4 chemins : Revisiter le projet dans le sens d'une diminution des hauteurs et d'une plus grande proportion d'espaces verts. Accentuer les surfaces réservées aux activités et artisanat. Instaurer la Zone UE proposée par le commissaire enquêteur lors de l'Enquête Publique sur le PLU.